

Prévention du suicide : Formation « Evaluation du potentiel suicidaire et orientation »

12 et 13 Octobre 2023 - BRIOUDE

Cette formation vise à être en mesure d'évaluer une potentielle crise suicidaire et d'orienter les personnes vers les ressources de soin adaptées.

Pour se former à la prévention du suicide, 3 formations distinctes sont organisées par l'IREPS-ARA: « Intervention en crise suicidaire », « Evaluation-orientation » et « Sentinelles ». Les participants sont orientés vers l'une ou l'autre de ces formations en fonction de leur profil, compétences et/ou responsabilités.

*En suivant la formation, le participant s'engage à figurer sur le répertoire des personnes formées de la région afin d'intégrer le réseau de prévention de la crise suicidaire de son territoire. **A ce titre, il bénéficiera** du temps d'échanges annuel départemental entre personnes formées, organisé par l'IREPS ARA (sensibilisation continue, interconnaissance, retours d'expériences, échanges de pratiques...)*

OBJECTIFS DE FORMATION

- Evaluer, au moyen d'une investigation clinique adéquate, le degré de dangerosité (léthalité du moyen), d'urgence (imminence du passage à l'acte) et de risque de passage à l'acte ;
- Orienter vers un intervenant de crise ; après s'être assuré de son accessibilité ;
- Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver.

PUBLIC CIBLE

- Professionnels de santé libéraux ou salariés: médecins, psychologues cliniciens, cadres de santé et infirmiers, travaillant soins primaires, santé scolaire ou universitaire, service de santé au travail... et tout autre professionnel de santé ;
- Travailleurs sociaux bénéficiant d'une expérience confirmée de la pratique d'entretien.

PREREQUIS

Être formé à l'entretien clinique ou à la relation d'aide et être issu des services de santé, médico-sociaux et éducatifs et susceptibles d'être au contact d'une population à risque suicidaire.

A noter : les participants à ces formations pluriprofessionnelles et multi-acteurs sont sélectionnés en fonction des publics cibles prioritaires identifiés chaque année dans les départements.

Pour l'année 2023, c'est le territoire de Brioude/ Langeac/ Sainte Florine qui a été ciblé dans le département du 43.

DURÉE & HORAIRES

2 jours, soit 14h
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

LIEU

Brioude (salle à confirmer)

Si vous êtes porteur d'un handicap, merci de contacter le-la responsable pédagogique (cf. p.2), afin de vérifier ensemble que l'environnement matériel et les modalités de formation sont adaptées.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS

Date du programme : 22/03/2023

1/2

Prévention du suicide : Formation « Evaluation du potentiel suicidaire et orientation

12 et 13 Octobre 2023 - BRIOUDE

FORMATEURS

Binôme de formateurs, professionnels de santé ayant une expertise dans le domaine de la prise en charge des personnes suicidaires : Aurélien TRONCHON, directeur de l'A.C.I.J.A et Justyna PORTAL, psychologue.

Renseignements pédagogiques :
Léa CHEVALIER - IREPS ARA Délégation
Haute-Loire
Tél. 09 80 55 44 99
lea.chevalier@ireps-ara.org

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET EVALUATION

Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.
Formation non-diplômante. Validant le DPC pour les professionnels concernés.
Groupe de 10 à 15 participants, maximum 2 personnes par structure.
Démarche participative qui alterne apports théoriques, études de cas et travaux de groupes.
Mise à disposition des ressources pédagogiques (supports de formation, bibliographie, documentation complémentaire) via un espace extranet.
Emargement par demi-journée de formation.
Evaluation : questionnaire de positionnement en amont, feedback sur les travaux de groupe/mises en situation, auto-évaluation, questionnaire de satisfaction à chaud, questionnaire de suivi à froid.



PROGRAMME ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

Jour 1 :

- Discuter des représentations sur le suicide et repérer les freins et entraves
- Reconnaître les signes d'une souffrance psychique et plus spécifiquement d'une crise suicidaire chez une personne.
- Évaluer, au moyen d'une investigation clinique adéquate, le risque suicidaire d'une personne
- Évaluer le degré de dangerosité (létalité du moyen)
- Évaluer le niveau d'urgence (imminence du passage à l'acte)
- Évaluer le risque de passage à l'acte (via les facteurs de risque et de protection)

Jour 2 :

- Orienter vers un intervenant de crise après s'être assuré de son accessibilité, ou vers d'autres ressources si l'intervention de crise n'est pas nécessaire
- Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver
- Être en lien avec des personnes formées aux autres modules (intervenants de crise et sentinelles)
- Connaître les maillons locaux nécessaires à une orientation juste et efficace des personnes repérées et évaluées comme étant en situation de crise suicidaire.

2/2

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social : 62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161

Organisme de formation enregistré sous le numéro : 82 69 06 790 69.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION

PREVENTION DU SUICIDE : FORMATION « EVALUATION DU POTENTIEL SUICIDAIRE ET ORIENTATION »

12 et 13 Octobre 2023 - BRIOUDE

Votre inscription ne sera définitive qu'après validation de votre candidature par les formateurs et réception de votre convention ou contrat de formation signé.

Merci de remplir l'ensemble du bulletin afin que nous puissions traiter votre demande dans les meilleurs délais.

CONTACT DU-DE LA CANDIDAT-E

NOM : Prénom :

Profession / fonction et service :

Adresse + VILLE (si inscription à titre individuel) :

Email (obligatoire et propre au candidat) :

Tél :

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A LA FORMATION EN TANT QUE :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Salarié(e) du privé (entreprise, association...) | <input type="checkbox"/> Bénévole |
| <input type="checkbox"/> Salarié(e) du public | <input type="checkbox"/> Profession libérale ou indépendant(e) |
| <input type="checkbox"/> Personne en recherche d'emploi | <input type="checkbox"/> Autre, merci de préciser : |
| <input type="checkbox"/> Particulier / Etudiant(e) | |

CONTACT DE L'EMPLOYEUR (ne pas remplir si vous êtes indépendant ou particulier)

Nom/raison sociale et SIRET :

Adresse :

Nom et prénom du responsable hiérarchique :

Email responsable (obligatoire et différent de celui du candidat) :

Tél :

Nom et prénom du contact administratif pour la gestion de votre inscription (si différent du responsable) :

Email contact administratif : Tél :

Veuillez noter :

- ◆ Le nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure).
- ◆ Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée et en fonction des prérequis et des publics/territoires prioritaires définis.
- ◆ Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.
- ◆ Une convention de formation, à nous retourner signée, sera envoyée par mail à votre employeur. Si vous êtes un particulier ou un indépendant, un contrat vous sera envoyé pour signature.

Suite du bulletin en p.2 svp.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161—Organisme de formation enregistré sous le numéro : 82 69 06 790 69.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)



DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION

DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)

Souhaitez-vous valider votre obligation DPC (professionnels concernés uniquement) ? : Oui Non

Si oui : n°ADELI : Date de naissance :

VÉRIFICATION DES PRÉREQUIS

Etes-vous formé.e à l'entretien clinique ou à la relation d'aide? : Oui Non

Merci de justifier ci-après que vous remplissez les autres prérequis demandés :

.....
.....
.....
.....

QUELS SONT VOS BESOINS OU VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION ?

.....
.....
.....
.....

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin spécifique, notamment lié à une situation de handicap.

REPERTOIRE DES PERSONNES FORMEES

En participant à cette formation, vous acceptez que vos coordonnées figurent sur le répertoire des personnes formées de la région afin d'intégrer le réseau de prévention de la crise suicidaire de votre territoire.

Valider cette information en cochant cette case :

Si les coordonnées à indiquer diffèrent de celles du bulletin d'inscription, merci de les noter ici :

Nom / Prénom :

Email : Téléphone :

Bulletin à retourner par email ou courrier

avant le 12/09/2023 à :

IREPS ARA délégation Haute-Loire

67 Faubourg Saint-Jean

43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél. 09 80 55 44 99

contact43@ireps-ara.org



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social : 62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161

Organisme de formation enregistré sous le numéro : 82 69 06 790 69.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Soutien

